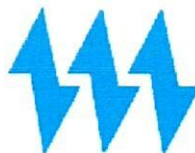


SOMELEC

Date : 20-10-2025

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N°****6242****Prestations de
service****DA N° 03/DCQEHSI/2025 du
10/10/2025****Date d'ouverture : Judi 30 Octobre 2025 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Fourniture et installation de système de vidéosurveillance dans les sites de l'Usine de poteaux béton d'Aleg et du Parc Solaire d'Akjoujt.**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Caméras extérieures de bonne quantité	U		33
2	Caméras intérieures pour le magasin	U		10
3	Unités d'enregistrement avec accessoires pour les deux sites (Network Vidéo Recorder - NVR 16 canaux)	U		4
4	Ecrans de 55 pouces	U		4
NB : - La visite des lieux est obligatoire. - Pour la visite des lieux contacter le N° 36855040. - Voir le cahier de charges ci-joint.				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Villes d'Aleg et Akjoujt**
- 4) **Délai de execution :**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Judi 30 Octobre 2025 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)**Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux**

Azza EL GHOTOB MOMA

 20
 10
 25

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE



Société Mauritanienne d'Électricité



SOMELEC

DCQEHSI

**CAHIER DE CHARGE RELATIF A LA FOURNITURE ET
INSTALLATION DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE
AU NIVEAU DE L'USINE DE PRODUCTION DE POTEaux
BETON D'ALEG ET LE PARC SOLAIRE D'AKJOUJT**

Octobre 2025

CH

7

I. PREAMBULE :

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives à l'acquisition, l'installation, la mise en service et la configuration de systèmes de vidéosurveillance au sein des sites de la SOMELEC, à savoir :

- Usine de Poteaux béton d'Aleg,
- Parc Solaire d'Akjoujt.

II. CONTEXTE :

Ses deux sites stratégiques ne sont pas équipés de système de vidéosurveillance. Cette situation ne répond pas aux exigences de la SOMELEC en matière de sécurité pour ses sites industriels, et nécessite donc une intervention urgente visant à renforcer le dispositif de sécurité par la mise en place de systèmes de vidéosurveillance modernes et performants.

La présente consultation devra permettre d'acquérir des équipements modernes et performants, capables de résister aux intempéries (pluie, soleil et vent).

Le soumissionnaire retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :

1. Fourniture et installation de système de vidéosurveillance dans les deux sites :

Le matériel de la vidéosurveillance à fournir devra comprendre 43 caméras, 04 enregistreurs pour les deux sites et 04 écrans conformément aux spécifications techniques décrites ci-après.

2. Assurer une année de garantie ou de service après vente

Une garantie d'une durée de douze mois est exigée de tout soumissionnaire.

Cette garantie prendra effet à partir de la date du Certificat de Service Fait des travaux d'installation du système de vidéosurveillance.

Le contractant devra, au cours de cette période, assurer par tous les moyens le bon fonctionnement des équipements installés. Ainsi en cas de panne, et quelle que soit la nature de celle-ci, le contractant devra procéder à la remise en marche diligente du système, sans délai, et notamment à la fourniture et au remplacement des parties jugées défectueuses, tout ceci à ses frais.

3. Pièces de rechange

Le prestataire est tenu de garantir la continuité de fonctionnement des installations à sa charge. En conséquence, un stock minimum des pièces de rechange et des consommables nécessaire pour les interventions et dépannages urgents devra être garanti.

4. Outillage et instruments de travail

L'outillage commun devra être prévu pour la réalisation de l'ensemble des prestations et travaux sur les sites.

III. DESCRIPTION DES FOURNITURES ET SERVICES

1. Contenu technique :

Les spécifications techniques exigées pour le système de vidéosurveillance sont les suivants :

USINE DE POTEAUX BETON D'ALEG

- a) 15 caméras extérieures de bonne qualité à installer dans des endroits convenus avec les responsables des installations ;
- b) 10 caméras intérieures à installer dans des endroits convenus avec les responsables des installations ;
- c) 02 Unités d'enregistrement avec accessoires (Network Vidéo Recorder – NVR 32 canaux) ;
- d) 02 Ecrans de 55 pouces.

PARC SOLAIRE D'AKJOUJT

- 18 Caméras extérieures de bonne qualité à installer dans des endroits convenus avec les responsables des installations ;
- 02 unités d'enregistrement avec accessoires (Network Vidéo Recorder-NVR 32 canaux) ;
- 02 Ecrans de 55 pouces.

NB: Les caméras installés doivent être adaptés au serveur 10To (SN : 210235X03V322B000002) installés à la direction de Production, visualisés à distance et à temps réel.

Dans le cas où certains sites ne disposent pas de la couverture Internet, le fournisseur devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la visualisation à distance des images.

2. Emplacements

Les emplacements optimisés pour permettre une bonne couverture des installations peuvent être proposés par le prestataire et doivent être confirmés par les responsables des installations.

3. Spécifications techniques des caméras:

Désignations	Caractéristiques technique
Caméras	5MP
Ecrans	04 Ecrans de 55 Pouces/ Full HD - 1080 pixels
Stockages (Disk dur surveillance)	6TO
Indice de protection	IP66
Température de fonctionnement	$\geq 65^{\circ}\text{C}$

4. Visite des lieux

Une visite des lieux est exigée pour bien apprécier le volume de travail, connaître le plan de site de chaque lieu et ses spécificités et pour s'acquérir des informations techniques éventuellement nécessaires pour l'établissement des offres.

NB : Une attestation de service fait des travaux similaires est obligatoire.

PRESENTATION DE L'OFFRE

1. Composition de l'offre

L'offre globale doit être composée d'une offre technique et une offre financière chacune d'elle sera dans une enveloppe indépendante et seront toutes les deux regroupées dans une enveloppe représentant l'offre globale.

L'offre technique doit décrire les fournitures et les services que le soumissionnaire compte faire et doit être détaillée par site pour faciliter l'évaluation.

L'offre financière doit être établie en ouguiya et chiffrant l'ensemble de fournitures et services décrites dans l'offre technique.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- a- Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et conformité avec les spécifications demandées ;
- b- Votre offre financière doit avoir une durée de validité de 90 jours, doit être libellée en Français et obligatoirement en :
 - b.1. Hors taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un Fournisseur local ;
- c- Les prix sont fermes et non révisables ;
- d- Mode de règlement : remise documentaire à vue ou Lettre de crédit ;
- e- Le délai de livraison du matériel à commander doit être obligatoirement préciser ;
- f- Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionnée :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens Généraux
Direction des Achats et Approvisionnements
SOCOGIM KSAR, siège Social : Lot n° 121-Avenue Boubacar Ben Amer- Nouakchott
- Mauritanie, B.P. 355, Tel : +22 45 25 42 80
Consultation relative à la fourniture et installation des systèmes de vidéosurveillance
dans les locaux de l'usine de production de poteaux béton d'Aleg et du parc solaire
d'Akjoujt - DA N°03 /DCQEHSI/2025.

2. DEMANDE D'INFORMATIONS

Toute demande d'informations devra être faite par écrit et adressée à :

Madame la Directrice Centrale des Approvisionnements et Moyens Généraux de la
SOMELEC
SOCOGIM KSAR, siège Social : Lot n° 121-Avenue Boubacar Ben Amer, B.P. 355 -
Nouakchott - Mauritanie
Fax : (00222) 45 25 39 92, e-mail : ---@somelec.mr
Indiquer « Consultation relative à la fourniture et installation des systèmes de
vidéosurveillance dans les locaux de l'usine de production de poteaux béton d'Aleg et
parc solaire d'Akjoujt. »

Aucune réponse orale ne sera donnée.

3. TRANSMISSION DES OFFRES :

Les offres doivent être transmises, sous pli fermé, avant le
..... à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOMELEC
SOCOGIM KSAR, SIEGE SOCIAL : LOT N°121-AVENUE BOUBACAR BEN AMER,
B.P. 355 - NOUAKCHOTT- MAURITANIE « Consultation relative à la fourniture et
installation des systèmes de vidéosurveillance dans les locaux de l'usine de
production de poteau d'Aleg et Parc solaire d'Akjoujt. »

Et doivent porter les deux mentions suivantes :
« A n'ouvrir qu'en séance de commission des achats ».